

—  
La Chef de Cabinet  
—

Monsieur,

Par votre courrier du 12 août dernier, vous avez appelé l'attention du Président de la République sur la situation de onze prisonniers cambodgiens condamnés à des peines d'emprisonnement à la suite de leur participation à une manifestation au mois de juillet 2014. Le Président de la République m'a chargée de vous répondre.

Comme vous le savez, la France accorde une grande importance à la défense des libertés, notamment celle de manifester pacifiquement, ainsi qu'à la promotion des principes et valeurs démocratiques.

Nous sommes informés des cas que vous mentionnez dans votre lettre et continuons d'appeler les différents acteurs politiques cambodgiens à poursuivre le dialogue et à faire preuve de retenue. Notre Ambassade à Phnom Penh travaille dans cet esprit en étroite concertation avec ses partenaires européens.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
Anne de BLIC

Monsieur HAM Bunchhay  
Vice-Président de Khmers Sangkruos Cheat France (CNRP-France)  
2, cour Pomponne de Bellièvre  
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES